

# Assemblée générale de l'Association pour la libre informatique à l'ENS de Lyon

## Compte rendu

27 janvier 2021

Cette assemblée générale de l'association a eu lieu le 27 janvier 2021, en ligne, par visioconférence, via l'instance de l'ENS de Lyon de la plateforme BigBlueButton.

## Ordre du jour

- Bilan moral de l'association ;
- Bilan financier ;
- Discussion sur les orientations et futurs projets de l'association ;
- Renouvellement complet du bureau de l'association
- Renouvellement du conseil d'administration de l'association

## Présents

- Godefroy VANNOYE
- Guilhem NIOT
- Joël FELDERHOFF
- Liam MARSH
- Malo JAFFRÉ
- Pierre GOUTAGNY
- Rémy GRÜNBLATT
- Simon FERNANDEZ
- Yann AGUETTAZ

L'assemblée générale débute à 17h05.

Rémy Grünblatt, président de l'association, commence par une présentation des membres du bureau de l'association et du conseil d'administration qui sont présents, en rappelant qu'une grosse partie de ces membres ne seront plus ou ne sont déjà plus sur Lyon ou à l'ENS de Lyon, notamment lui-même, Simon Fernandez, Liam Marsh et Godefroy Vannoye. Il rappelle que l'ensemble du bureau a donc besoin d'être renouvelé, et que le conseil d'administration de l'association va, conformément aux statuts de l'association, être de même complètement renouvelé.

Rémy Grünblatt annonce l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'association, composé de trois parties. Tout d'abord, le bilan moral et financier pour l'année 2019/2020,

ensuite, les discussions autour de l'organisation, de l'orientation et des activités de l'association, et enfin, un renouvellement complet du bureau et du conseil d'administration. Il débute ensuite le bilan moral de l'association. Il commence par un rappel de l'historique de l'association et de ses buts, en commençant par InfoENS, puis par la création de AliENS en 2013, jusqu'à nos jours. Au moment de l'établissement du bilan moral envoyé à l'administration, l'association compte 606 membres, dont 71 nouvelles adhésions en 2020, avec une rentrée effectuée en distanciel. L'adhésion à l'association est gratuite, et la liste des membres correspond aux abonnés à la liste de diffusion de l'association, donc il ne s'agit pas de 606 personnes actives. Les membres actifs de l'association (participant aux activités, les organisant, participant aux discussions sur les listes de discussions de l'association) représentent moins de 10 % de l'ensemble des membres de l'association.

## 1 Bilan moral

Rémy Grünblatt présente ensuite les différentes activités de l'association, qui sont organisées en plusieurs pôles.

### 1.1 Aide et support technique

Le premier pôle est celui dédié à l'aide, au conseil et au support informatique. L'une des principales activités dans ce pôle est l'aide informatique directement fournie. Cette aide est autant dédiée aux questions logicielles qu'aux questions matérielles. La première catégorie contient en général des conseils quant à l'utilisation de certains logiciels, et à la gestion de systèmes d'exploitation, particulièrement ceux de la famille GNU/Linux. La deuxième catégorie demande une intervention physique sur les ordinateurs des personnes demandant de l'aide, souvent afin de diagnostiquer divers problèmes où de récupérer des données précieuses si ledit ordinateur est hors d'usage.

En dehors de cette aide donnée en personne, l'association propose de donner de l'aide de façon dématérialisée, à travers plusieurs plateformes.

La première plateforme est la liste de diffusion `aliens.discussion@ens-lyon.fr`, permettant de poser des questions aux membres de l'association, ainsi que de prendre rendez-vous pour de l'aide plus directe, comme mentionné précédemment.

Une autre plateforme est le wiki de l'association, situé à `wiki.aliens-lyon.fr`. Ce dernier contient de la documentation et des guides pour des tâches informatiques fréquentes à l'ENS, comme la connexion au réseau wifi universitaire eduroam, ou la connexion au VPN de l'ENS, ou encore l'utilisation de divers services informatiques proposés par l'ENS de Lyon.

Une troisième plateforme est le chat de l'association, à `chat.aliens-lyon.fr`. Il permet principalement de discuter de façon plus informelle.

Une quatrième plateforme est le forum de l'association, à `forum.aliens-lyon.fr`. Il s'agit d'un espace où quiconque peut poster un message visible publiquement, affilié à un ou plusieurs sujets. Quiconque peut alors commenter, ou répondre à ce message.

L'aide donnée de façon directe, en particulier celle nécessitant une intervention physique sur un ordinateur, se fait principalement lors de permanences.

Ces permanences sont organisées fréquemment, et ont lieu le lundi soir. Dès septembre 2020, ces permanences ont eu lieu dans le LaBi, fablab de l'ENS de Lyon.

Le LaBi, bien qu'utilisé principalement pour ces permanences, n'est pas réservée à l'association. Cette salle dispose de matériel tel que des fers à souder, des microcontrôleurs et composants

électroniques/informatiques divers, et deux imprimantes 3D.

Avant d'organiser ces permanences dans le LaBi, elles avaient lieu souvent dans le Foyer du site Monod, ou dans la K-Fet du site Descartes, des lieux bien moins adaptés aux dites permanences.

## 1.2 Subventions

Le second pôle des activités de l'association est celui des subventions.

Ces subventions ont pour but de permettre au personnel non payé de l'ENS de Lyon de pouvoir s'acheter des ordinateurs plus facilement, à cause de la nécessité d'en posséder un pour la très grande majorité des études effectuées à l'ENS de Lyon.

Ces subventions, qui ne peuvent être demandées qu'une seule fois par personne, sont limitées à 200 €, ou 75 % du prix du matériel acheté (la valeur la plus basse étant celle limitant la subvention).

De plus, cette somme de 200 € n'est valable que pour le matériel dont le coût est en dessous de 800 €. Au-delà, et jusqu'à 950 €, la valeur de la subvention décroît de façon linéaire.

La raison de cette limite est que ces subventions ont pour but de venir en aide aux personnes aux moyens limités, pas d'assister à l'achat de machines puissantes, telles que celles dites « gaming ». L'obtention d'une telle subvention est simple. Il suffit pour la personne requérante de fournir une preuve d'achat et un RIB. Le statut de personnel non payé de cette personne est vérifié par l'association.

## 1.3 Services dématérialisés

Un troisième pôle dans les actions de l'association est la mise en place de services informatiques, disponibles à travers le site web [aliens-lyon.fr](http://aliens-lyon.fr)

Déjà mentionnés sont le wiki ([wiki.aliens-lyon.fr](http://wiki.aliens-lyon.fr)), le chat ([chat.aliens-lyon.fr](http://chat.aliens-lyon.fr)) et le forum ([forum.aliens-lyon.fr](http://forum.aliens-lyon.fr))

En plus de servir de plateformes pour l'aide apportée par l'association, le chat et le forum ont vocation à être utilisés par quiconque le souhaite.

Le forum en particulier, créé durant l'année 2019/2020, a également pour but de servir d'espace pour les diffusions de diverses associations. Bien que AliENS soit l'utilisatrice principale de ce forum, les associations ENverts et BDthêk y ont montré de l'intérêt.

Parmi les autres services proposés par l'association, on compte les suivants :

Le service de pads, disponibles à <https://pads.aliens-lyon.fr>, propose d'héberger des documents (avec des fonctionnalités de traitement de texte basiques), et de permettre l'édition de ces derniers par plusieurs personnes simultanément, à travers un navigateur. Ce service en particulier a été utilisé par des personnes externes à l'ENS de Lyon : en tant qu'instance du service décentralisé Etherpad, il apparaît dans une liste de telles instances publiques établie par l'association Framasoft, leader de ce type de service, lors du premier confinement, car la demande de ce type service excédait ce que Framasoft était capable de fournir.

Un autre service mis en place par l'association est une instance GitLab (<https://gitlab.aliens-lyon.fr>). Il s'agit d'une plateforme pour le dépôt de code, où toute personne le souhaitant peut placer des projets de code, et les partager si souhaité. Le code déposé est soumis à Git, système de contrôle de version. Il est aussi possible, au lieu d'y déposer du code, d'y déposer des projets divers, souvent à condition que ces projets soient écrits dans un format texte (LaTeX, Markdown, etc.).

Un autre service proposé est Perm'it (<https://permit.aliens-lyon.fr>), un logiciel dédié à la gestion de permanences. Il permet principalement de gérer quelles personnes tiennent une

permanence d'une heure donnée à une autre. Ce logiciel a d'ailleurs été créé par l'association il y a de ça quelques années.

Enfin, l'association propose le service d'authentification (<https://auth.aliens-lyon.fr>), qui permet la connexion à la majorité des services décrits précédemment. Dans tous les services où l'utilisation demande la création d'un compte, ce service d'authentification permet de gérer lesdits comptes, et notamment de n'avoir qu'un seul compte pour tous les services proposés.

## 1.4 Évènements

Rémy Grünblatt présente ensuite les évènements qui ont été organisés par l'association durant l'année. Il y a eu trois Install Party, évènement où l'association aide les personnes présentes à installer GNU/Linux, les initie aux logiciels libres et à configurer leurs ordinateurs. Entre 15 et 20 personnes se sont présentées à chaque Install Party.

L'association a également organisé une dizaine de permanences au LaBi, qui avaient pour vocation d'accueillir de façon régulière les membres de l'association pour discuter de sujets touchant au monde de l'informatique en général.

Une Gamejam sur un week-end était également prévue. Le but de cet évènement était de coder un jeu vidéo à but scientifique en 48 h. L'association fournit en général le repas, et l'évènement était prévu pour accueillir un grand nombre de personnes, les budgets étaient alloués, mais l'évènement n'a finalement pas pu avoir lieu à cause de problèmes d'organisation.

## 1.5 Points forts et points faibles de l'association

Rémy Grünblatt réalise ensuite une synthèse des points forts et des points faibles de l'association cette année. L'association a réussi à maintenir un nombre important de permanences, de façon régulière et à les faire connaître de ses adhérentes et adhérents. L'association a également réussi à organiser des activités au LaBi et à profiter de ces locaux. Il note également l'usage important des outils d'AliENS, notamment lors du premier confinement.

Toutefois, il constate aussi une perte de vitesse, et une baisse de participation des membres qu'il explique par le confinement et la vieillesse du bureau. L'association a organisé peu d'initiatives et d'évènements. Le chat et le forum mis en place par AliENS ont également été peu utilisés par ses membres. Il note aussi que l'association n'a pas de primo arrivant, personnes étant à leur première année d'étude à l'ENS de Lyon, dans sa gestion et qu'elle manque de sysadmin, personnes capables de gérer les systèmes informatiques.

# 2 Bilan financier

## 2.1 Récapitulatif

Simon Fernandez, trésorier de l'association, prend ensuite la parole pour présenter le bilan financier de l'association. Sur l'année scolaire 2019/2020, l'association a dépensé environ 8100 € pour environ 10 500 € de recettes. Cette différence entre les dépenses et les recettes sur le budget réel de l'association, censé être globalement à l'équilibre, peut s'expliquer pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le budget prévisionnel correspond à une estimation qui prend des subventions dont le volume varie et est difficilement prévisible de manière précise. Ensuite, une harmonisation des bilans financiers pour toujours se dérouler de septembre à septembre a été

mise en place afin de mieux comparer entre les années. Les bilans étaient auparavant réalisés de date de passation en date de passation, ce qui a introduit des problèmes de calculs dans le bilan prévisionnel, basé sur les budgets réels dont la durée variait de quelques semaines, la date de passation pouvant varier d'une année à l'autre.

Simon Fernandez présente ensuite les différentes dépenses de l'association sur l'année. En 2019/2020, le projet de Gamejam, avec potentiellement une centaine de personnes, a amené l'association à souscrire à une assurance. Il note que cette assurance est aussi utile pour le serveur physique de l'association, dont l'association est propriétaire, et qui pourrait représenter une dépense importante en cas de renouvellement non prévu si il n'était pas assuré. Simon Fernandez mentionne ensuite les adhésions de l'association AliENS à d'autres associations : tout d'abord, la Fédération des Associations, méta-association à l'ENS de Lyon, qui regroupe les différentes associations de l'école et permet une meilleure communication entre elles et avec l'administration, ainsi que l'organisation d'événements associatifs, et Fédérez, méta-association des associations d'informatiques des écoles de France, principalement composée des associations en charge des réseaux de plusieurs écoles d'ingénieurs. Un autre poste de dépenses sont les frais liés à l'enregistrement du nom de domaine de l'association chez Gandi, qui s'élèvent à environ 28 € par an. Enfin, la principale dépense de l'association concerne les subventions aux personnes non payées pour l'aide à l'achat de matériel informatique.

Simon Fernandez présente ensuite les financements de l'association. AliENS est principalement financée par l'ENS de Lyon, qui finance plusieurs associations étudiantes de l'ENS de Lyon chaque année. L'association a par le passé reçu un financement de la part du FSDIE, fond de développement des initiatives étudiantes, notamment pour l'achat de son serveur. Cet source de financement est cependant uniquement utile pour les événements ponctuels. Le compte bancaire de l'association génère des intérêts bancaires à hauteur d'environ 90 € par an, et enfin l'association reçoit des dons dont le montant varie chaque année, et, à ce titre, compliqué à évaluer.

## 2.2 Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'association sur l'année 2020/2021 est organisé de manière analogue au budget réel de l'année 2019/2021, à ceci près que l'excédent observé sur l'année écoulée est reporté sur ce dernier comme source de financement. Ainsi, ce report d'excédent permet à l'association de diminuer sa demande de subvention à l'ENS de Lyon, ce qui permet par ailleurs une plus grande marge de manœuvre pour l'attribution des subventions à des associations ayant des dépenses récurrentes fixes dans cette année de pandémie, ce qui n'est pas le cas d'AliENS. Un nouveau poste de dépense fait son apparition, lié à la maintenance du serveur physique de l'association et à son remplacement, permettant d'étaler le coût sur plusieurs années d'opérations telles que le remplacement de périphériques de stockage, l'ajout de mémoire vive, et ainsi d'éviter les dépenses importantes non prévues. Enfin, 100 € de petit matériel de support sont prévus dans le budget, permettant de renouveler les kits utilisés pour la réparation des machines des personnes en ayant besoin. L'association possède un fonds de roulement lui permettant de fonctionner environ un an sur réserves, sans modifier son fonctionnement (c'est-à-dire continuer d'attribuer des subventions), lui permettant une période de transition pour revoir son modèle, en cas d'arrêt des subventions de la part de l'ENS de Lyon par exemple.

## Vote des bilans

En l'absence de questions, Rémy Grünblatt propose au vote l'adoption du bilan moral, puis l'adoption du bilan financier.

Le bilan moral est adopté avec sept (7) votes pour, zéro (0) votes contre, et trois (3) abstentions. Le bilan financier est adopté avec sept (7) votes pour, zéro (0) votes contre, et trois (3) abstentions.

### 3 Discussion sur les orientations et futurs projets de l'association

Rémy Grünblatt prend la parole pour le second point de l'ordre du jour, les discussions autour de l'organisation, de l'orientation et des activités de l'association. Plusieurs points sont proposés à la discussion, listés ci-après :

- Mise à disposition d'un nouveau service d'hébergement de vidéos (Instance Peertube) sur le serveur de l'association, permettant le partage de vidéos liées aux associations ou aux cours
- Mise en place de formations à distance, sur Internet, permettant de s'affranchir du contexte sanitaire difficile
- Refonte de l'organisation générale du site web de l'association, avec potentiellement une fusion avec le Wiki de l'association
- Modulation de l'engagement de l'association dans le LaBi, fablab de l'ENS de Lyon
- Question de l'achat d'ordinateurs pour le prêt et le dépannage ponctuel

D'une manière générale, Rémy Grünblatt observe un problème global de participation dans l'association : peu de personnes font fonctionner l'association et organisent des événements, ce qui explique un renouvellement compliqué du bureau et du conseil d'administration, et un engagement décroissant menant à une sorte de cercle vicieux pour l'association. Il observe qu'une baisse d'engagement se fait aussi sentir dans d'autres clubs ou associations. Joël Felderhoff demande si cette baisse d'engagement n'est pas liée au contexte sanitaire, comme c'est le cas pour des clubs comme « La Tartine » dont l'activité dépend directement de l'activité d'autres associations. Rémy Grünblatt répond que cette baisse s'observe depuis plusieurs années, et donc n'est pas complètement liée à la pandémie. Il continue sur la difficulté à renouveler les équipes techniques de l'association, chargées de l'administration des services de l'association. Simon Fernandez souligne que contrairement à d'autres membres de Féderez, par exemple, l'ENS de Lyon n'est pas une école d'ingénieur et donc que même avec un département d'informatique, le vivier de personnes intéressées par de l'administration système est réduit.

Guilhem Niot fait remarquer que lors de la présentation de rentrée de l'association, la communication n'était pas beaucoup mise sur l'administration et la mise en place de service, mais plus sur l'utilisation de tels services, ce qui pourrait expliquer ce manque d'intérêt pour l'administration de tels services. Rémy Grünblatt va dans ce sens, et explique que parler d'administration système pourrait faire peur, d'où un accent qui n'a pas été mis sur l'administration système. Ce point souligne un problème de communication de l'association.

Guilhem Niot fait remarquer que le BDE organise des événements permettant de préparer des nouveaux bureaux, ce qui permet de former et de recruter dans la foulée, concept qui pourrait être adapté pour l'association, notamment pour les passations techniques où peu de documentation existe pour l'instant.

Une formation à la visioconférence, par exemple à l'usage du logiciel OBS, pourrait être intéressante à mettre en place.

Guilhem Niot observe qu'un nouveau service, intermédiaire entre le forum et Facebook, pourrait être développé, permettant de centraliser les nouvelles des associations et de les rendre accessibles par mail et/ou sur le web. Rémy Grünblatt observe que cette centralisation en dehors de Facebook était l'un des buts de la mise en place du forum, et souligne que le calendrier de la fédération des associations de l'ENS de Lyon se rapproche d'un tel service, mais n'est que peu utilisé en pratique. Une partie de qui est proposé était aussi proposé par le service tiers « Adeline », avant la liquidation de la société.

## 4 Renouvellements

### Préambule

Avant de passer au dernier point de l'ordre du jour, qui concerne le renouvellement du bureau de l'association ainsi que de son conseil d'administration, Rémy Grünblatt explique quels sont les rôles des différents postes du bureau, ainsi que la charge de travail minimum associée à ces postes.

Rémy Grünblatt présente la présidence de l'association, poste qu'il occupe jusqu'au renouvellement du bureau. Ce poste représente environ 5 à 6 heures de travail par mois, avec la participation aux conseils d'administration mensuels de la fédération des associations occupant la majorité de ce temps. Le rôle du ou de la présidente de l'association est de coordonner le fonctionnement de l'association, et de s'assurer de son bon fonctionnement global, ainsi que de la représenter auprès des interlocuteurs extérieurs comme la fédération des associations ou l'administration. Une fois par an, la présidence rédige un bilan moral et un bilan des activités de l'association, aidée par le reste du bureau et du conseil d'administration, à destination de l'administration de l'ENS de Lyon, afin d'obtenir une subvention, ainsi que pour l'assemblée générale de l'association.

Simon Fernandez présente ensuite la trésorerie, poste qu'il occupe jusqu'au renouvellement du bureau. Ce poste représente environ 3 à 4 heures de travail par mois, avec la gestion et le versement des subventions de l'association, subventions qui demandent un travail régulier et au fil de l'eau, ainsi que le suivi global du budget de l'association.

La charge de travail associée est évidemment variable, car elle dépend du nombre de subvention, et est légèrement plus grande à l'approche des assemblées de l'association. Cette gestion peut cependant se faire complètement à distance. La personne en charge de la trésorerie doit aussi maintenir un bilan financier qui est lui aussi présenté une fois par an à l'administration de l'ENS de Lyon, et lors de l'assemblée générale de l'association.

Enfin, Simon Fernandez et Rémy Grünblatt présentent le secrétariat de l'association, dont le rôle est de prendre en charge la rédaction et mise en forme des comptes-rendus liés aux conseil d'administrations et assemblées générales de l'association. Ce poste est occupé par Peio Borthelle jusqu'au renouvellement du bureau, cependant absent lors de cette assemblée générale. La charge de travail représentée est elle aussi variable, mais représente environ 2 heures par assemblée ou conseil d'administration, complété par environ 1h de mise en forme.

### 4.1 Renouvellement du bureau

Le dernier point du jour concerne le renouvellement du bureau et du conseil d'administration de l'association. Rémy Grünblatt rappelle que les membres actuels n'étant pour certains plus

associés à l'ENS, il faudra procéder au renouvellement de l'ensemble du bureau de l'association. Avant tout vote, Rémy Grünblatt suggère que les personnes souhaitant s'impliquer dans le fonctionnement de l'association, en particulier dans le bureau, se présentent en quelques mots, afin de permettre une bonne répartition des candidatures le cas échéant. Malo Jaffré, en L3 au département d'informatique, Pierre Goutagny, en L3 au département d'informatique, Yann Aguetaz, en M1 au département d'informatique, Joël Felderhoff, en Projet Long de Recherche au département d'informatique, Guilhem Niot, en M1 au département d'informatique et Liam Marsh, en M2 au département de chimie, se présentent.

Pour chacun des votes suivants, un vote à bulletin secret est proposé mais ce dernier n'est jamais retenu, les personnes présentent à l'assemblée préférant des votes à main levée<sup>1</sup>.

Liam Marsh est l'unique candidat au secrétariat de l'association. Sa candidature est acceptée, avec neuf (9) votes pour, zéro (0) votes contre, et une (1) abstention.

Personne ne souhaitant se présenter au vice-secrétariat, ce poste n'est pas pourvu.

Malo Jaffré est l'unique candidat à la trésorerie de l'association. Sa candidature est acceptée, avec huit (8) votes pour, zéro (0) votes contre, et deux (2) abstentions.

Personne ne souhaitant se présenter à la vice-trésorerie, ce poste n'est pas pourvu.

Pierre Goutagny est l'unique candidat à la présidence de l'association. Sa candidature est acceptée, avec huit (8) votes pour, zéro (0) votes contre, et deux (2) abstentions.

Guilhem Niot est l'unique candidat à la vice-présidence. Sa candidature est acceptée, avec huit (8) votes pour, zéro (0) votes contre, et deux (2) abstentions.

## 4.2 Renouvellement du Conseil d'Administration

L'assemblée procède ensuite au renouvellement du conseil d'administration. Rémy Grünblatt rappelle que pour administrer les serveurs de l'association, il est nécessaire d'être membre du conseil d'administration, et que les membres du bureau de l'association sont membres de droit du conseil d'administration de l'association.

Yann AGUETTAZ, Joël FELDERHOFF, Simon FERNANDEZ, Rémy GRÜNBLATT et Godefroy VANNOYE sont candidats au conseil d'administration de l'association. L'ensemble des candidatures sont acceptées par le nouveau bureau, à l'unanimité, soit quatre (4) votes pour.

En l'absence de questions diverses, l'assemblée générale est levée à 19h05.

---

1. La plateforme BigBlueButton, utilisée pour cette assemblée générale, permet d'organiser des sondages qui sont l'équivalent, à peu de chose près, à un vote à main levée.